

ANNONCES LEGALES

959379

COMMUNAUTE DE COMMUNES ALPES PROVENCE VERDON « SOURCES DE LUMIERES »

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté N° 336/2019 en date du 21 octobre 2019, le Président de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon (CCAPV) a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Rougon. Le projet a fait l'objet d'une évaluation environnementale ; l'avis de l'autorité environnementale est joint au dossier d'enquête.

Cette enquête publique a pour objet de permettre à la population et à toutes personnes intéressées d'examiner le projet de PLU de Rougon arrêté en conseil communautaire de la CCAPV le 04/02/2019 et de formuler des remarques et observations préalablement à l'approbation du document de PLU.

Monsieur Robert DANIEL a été désigné commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Marseille, par décision n° E19000145/13. L'enquête se déroulera en Mairie de Rougon du 12/11/2019 au 12/12/2019 inclus. Le dossier d'enquête publique est consultable en mairie de Rougon aux jours et heures habituels d'ouverture soit le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30. Un poste informatique avec accès internet sera mis à disposition du public à la mairie de Rougon. Le dossier d'enquête publique sera également disponible durant l'enquête publique sur le site internet suivant : <http://ccapv.fr>. Chacun pourra consigner éventuellement ses observations : soit sur le registre d'enquête ouvert à cet effet en mairie, soit les adresser par écrit à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur, soit par courrier auprès de Monsieur le Président de la CCAPV, ZA Les Iscles, BP 2, 04170 Saint-André-les-Alpes, soit par mail à l'adresse enquete-publique@ccapv.fr du 12/11/2019 à partir de 9h30 et jusqu'au jeudi 12/12/2019 à 17h00.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie aux dates et heures suivantes :

- Mardi 12/11/2019 de 9h30 à 12h30 (ouverture de l'enquête publique)
- Mercredi 20/11 de 14h00 à 17h00
- Lundi 2/12 de 9h30 à 12h30
- Jeudi 12/12 de 14h00 à 17h00 (clôture de l'enquête publique).

À l'expiration du délai d'enquête publique, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur. A l'issue d'un délai de trente jours le commissaire enquêteur transmet au Président de la CCAPV le dossier de l'enquête accompagné du registre et des pièces annexées, avec le rapport et les conclusions motivées. Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera adressée à Monsieur le Préfet du département des Alpes de Haute Provence et à Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Marseille.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie et à la CCAPV aux jours et heures habituels d'ouverture, en Préfecture et sur le site internet <http://ccapv.fr>, et ce pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête publique, conformément aux dispositions de l'article R123-21 du code de l'environnement.

Toutes informations relatives à l'organisation de l'enquête publique peuvent être demandées par courrier auprès de Monsieur le Président de la CCAPV, ZA Les Iscles, BP 2, 04170 Saint-André-les-Alpes ou par téléphone au 04 92 89 09 95.

Le Président, Serge PRATO

962438

COMMUNE DE MONTCLAR (04140)

AVIS AU PUBLIC

APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Le public est informé que, par délibération du 04/11/2019, le conseil municipal de la commune de Montclar (04140) a approuvé la révision de son plan local d'urbanisme.

Cette délibération ainsi que le dossier correspondant sont tenus à la disposition du public à la Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

962869

APPEL AUX HERITIERS

Dans le cadre de la succession de Madame Joséphine Flüeler-Mappus, née le 10.01.1922, de Stansstad, décédée le 15.06.2019, dernier domicile à Albert Oeri-Str. 7, CH-4125 Riehen, l'Office des successions de Bâle-Ville est à la recherche de l'adresse du fils de la défunte :

Jean-Marie Flüeler, né le 26.12.1947 à Haguenau, Basse-Alsace (France), de Stansstad (Suisse), divorcé depuis le 31.05.1988. Monsieur Jean-Marie Flüeler est vraisemblablement domicilié en France, dans la région Provence.

La personne, dont la ligne successorale paternelle ou maternelle est issue des personnes susmentionnées, est priée de se présenter comme héritier auprès de l'Office des successions d'ici 12.11.2020, munie d'une copie d'un certificat de naissance.

Bâle, le 12.11.2019

Erbschaftsamt Basel-Stadt
Office des successions de Bâle-Ville
Rittergasse 10
Postfach
CH-4001 Basel

VIE DES SOCIETES



Etude de Maîtres
Serge DUBOST
Philippe JOURDENEAUD
Jean-Jacques ROUVIER
Notaires associés à MARSEILLE
(BOUCHES DU RHÔNE)
8, Rue Papère
Tél 04 96 11 19 00

962475

SY
Société Civile Immobilière
au capital de 1.000 euros
Dont le siège est à MARSEILLE (13005)
10 Boulevard Jean Aicard
521 436 659 RCS MARSEILLE

CHANGEMENT DE GERANT - TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

I°) Suivant Acte reçu par Maître Jean-Jacques ROUVIER notaire associé à MARSEILLE le 20 mai 2019, il résulte qu'à compter du 20 mai 2019, Monsieur Yves PAVIA divorcé de Madame COSTAMAGNA demeurant à ROUMOULES (04500) 6 Impasse du Canal Lot la Garenne sera désormais le nouveau Gérant de la SCI « SY » en remplacement de Madame Stéphanie BERARD, démissionnaire.

II°) Suivant Acte reçu par Maître Jean-Jacques ROUVIER notaire associé à MARSEILLE le 20 mai 2019, il résulte qu'à compter du 20 mai 2019, le siège de la SCI SY est transféré à l'adresse suivante : 6 Impasse du Canal Lot. La Garenne 04500 ROUMOULES.

Il est rappelé les caractéristiques suivantes :
Objet: L'acquisition, l'habitation, l'administration et la gestion par location de tous immeubles et biens immobiliers.

Gérant : Monsieur Yves PAVIA divorcé de Madame COSTAMAGNA demeurant à ROUMOULES (04500) 6 Impasse du Canal Lot la Garenne.
Désormais la société sera immatriculée auprès du RCS de MANOSQUE.

962578

Les associés ayant décidé
LA DISSOLUTION DE LA SOCIETE HAUTE PROVENCE IMMOBILIER
LA GARENNE 04 870 ST MICHEL L OBSERVATOIRE
RCS : 451 242 416
Client N° 25995 F
la garantie dont il bénéficiait :
au titre des TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE depuis le 17 03 2004.
visée par la loi du 2 Janvier 1970, prendra fin TROIS JOURS FRANCS après la publication du présent avis.
Les créances, s'il en existe, devront être produites au siège de GALIAN Assurances, 89 rue La Boétie, Paris 8ème, dans les trois mois de cette insertion.

961031

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 18/10/2019, il a été constitué une SARL dénommée:
SALON C
Objet social : Activité de salon de coiffure.
Siège social : 63 Immeuble Bel Viste, Les Hautes Plaines - 04800 GREOUX-LES-BAINS.
Capital : 1000 euros.
Gérance : Mme BUENO Cirina, demeurant 84 Boulevard Jacques Prévert - 04100 MANOSQUE.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MANOSQUE.

Pour Avis

MAIRIES
Soyez au plus près de vos administrés
en faisant également paraître vos annonces légales
- enquêtes publiques, concertations, avis d'informations, réunions, etc -
dans la page locale de votre commune

RENSEIGNEMENTS :
04 91 84 46 30
al@laprovence-publicite.fr

La Provence